

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03881

Numéro SIREN : 751 468 612

Nom ou dénomination : LAGRUA

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2018 sous le numéro de dépôt 3508

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LAGRUA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>CHEMIN LAGRUA 33260 LA TESTE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
Numéro SIRET * <u>7 5 1 4 6 8 6 1 2 0 0 0 2 1</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le. <u>31/12/2016</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	1 167	AG 1 167	
	Fonds commercial (1) AH	11 229 678	AI 2 380 000	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP	3 351 033	AQ 1 499 030	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	2 261 936	AS 1 456 039	
	Autres immobilisations corporelles AT	1 126 786	AU 608 361	
	Immobilisations en cours AV	19 709	AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU		CV	
	Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE		
Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières * BH	313 152	BI		
TOTAL (II) BJ		18 303 461	BK 5 944 597	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	22 028	BM 22 028
		En cours de production de biens BN		BO
		En cours de production de services BP		BQ
		Produits intermédiaires et finis BR		BS
		Marchandises BT	3 943 756	BU 409 708
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	83 371	BW 83 371
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	276 566	BY 24 541
		Autres créances (3) BZ	1 588 563	CA 1 588 563
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	13 604	CE 13 604
	DIVERS	Disponibilités CF	1 083 119	CG 1 083 119
		Charges constatées d'avance (3)* CH	534 378	CI 534 378
		TOTAL (III) CJ	7 545 385	CK 434 250
		Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW		
		Primes de remboursement des obligations (V) CM		
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		25 848 846	1A 6 378 841	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété :		Stocks :	(3) Part à plus d'un an :	
Immobilisations :		Créances :		

SAGE Expert-comptable Janvier 2017 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		SAS LAGRUA		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 12 501 000...)			DA	12 501 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(2 699 699)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(691 745)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	9 109 556	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 616 114	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	242 236	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	967	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 957 144	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 412 074	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	91 382	
	Autres dettes			EA	40 526	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	10 360 443		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	19 469 998		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 430 801
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	50 063	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LAGRUA</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	46 184 143	FB		FC	46 184 143	
	Production vendue	FD	7 926 270	FE		FF	7 926 270	
								biens *
		FG	566 454	FH		FI	566 454	
		FJ	54 676 866	FK		FL	54 676 866	
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	213 081	
Autres produits (1) (11)					FQ	7 068		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	54 897 016	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	37 215 865
	Variation de stock (marchandises)*						FT	601 213
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	5 581 504
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	4 526
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	4 578 326
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	679 357
	Salaires et traitements *						FY	4 254 292
	Charges sociales (10)						FZ	1 406 429
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	925 981
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	11 846
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	55 681 436
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(784 420)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	19 166
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	19 166	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	121 497
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	121 497	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(102 332)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(886 752)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS LAGRUA		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	13 740	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 292	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	15 032	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	71 537	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	71 537	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(56 505)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(251 511)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	54 931 213	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	55 622 959	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(691 745)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	10 875
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	46 583
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	117 510
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
Dépenses de mécénat				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				46 583		
Régularisations diverses				24 954	15 032	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS LAGRUA										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	11 230 845	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	971 842	KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP	2 376 841	KQ		KR	2 350	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	2 235 129	KT		KU	26 807	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	988 901	KW		KX	13 490	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA	15 451	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	107 504	LC		LD	1 439		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	11 008	LI		LJ	8 701	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	6 691 226	LO		LP	68 239	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT	313 152	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	313 152	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	18 235 223	OH		OJ	68 239		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	11 230 845	IX	11 230 845	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	971 842	MF	971 842	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	2 379 191	MI	2 379 191	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	2 261 936	ML	2 261 936	
		Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	1 002 391	MO	1 002 391	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	15 451	MR	15 451	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	108 943	MU	108 943		
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	19 709	NB	19 709	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	6 759 464	NI	6 759 464	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IO		ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	313 152	2G	313 152		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	313 152	2H	313 152		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	18 303 461	ØM	18 303 461		

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUANéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise SAS LAGRUANéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	262	PF	905	PG		PH	1 167
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	529 525	PS	107 424	PT		PU	636 949
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	603 686	PW	258 395	PX		PY	862 081
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	1 038 431	QA	417 608	QB	14	QC	1 456 039
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	384 399	QE	128 062	QF		QG	512 447
	Matériel de transport	QH		QI	11	QJ		QK	11
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	82 327	QM	13 576	QN		QO	95 903
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	2 638 368	QV	925 076	QW	14	QX	3 563 430
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	2 638 630	ØP	925 981	ØQ	14	ØR	3 564 597

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS LAGRUA		Néant ☐					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	2 380 000	6B	6C	6D	2 380 000	
		- corporelles	6E		6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	02		03	04	05		
		- titres de participation	9U		9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	90 461	6P	409 708	6R	90 461	6S	409 708
	Sur comptes clients	6T	17 264	6U	12 388	6V	5 111	6W	24 541
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	2 487 725	TY	422 097	TZ	95 572	UA	2 814 250
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 487 725	UB	422 097	UC	95 572	UD	2 814 250
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	422 097	UF	95 572				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	313 152	UV	UW 313 152	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	5 751	5 751		
	Autres créances clients		UX	270 815	270 815		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 782	1 782		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	251 511	251 511		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	211 532	211 532		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	711 009	711 009		
		Divers	VP	6 128	6 128		
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	406 601	406 601		
	Charges constatées d'avance		VS	534 378	534 378		
	TOTAUX		VT	2 712 658	VU 2 399 506	VV 313 152	
	RENOUVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	60 063	60 063			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	3 556 051	626 408	2 372 287	557 355	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 957 144	4 957 144			
Personnel et comptes rattachés		8C	270 290	270 290			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	604 793	604 793			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	92 323	92 323			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	444 668	444 668			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	91 382	91 382			
Groupe et associés (2)		VI	242 236	242 236			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	40 526	40 526			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	10 359 476	VZ 7 429 834	2 372 287	557 355	
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	595 164	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice clos le : 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA		
			de son conjoint		moins part déductible *		WB		
					à réintégrer :		WC		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	2 949	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	766		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	353 888	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX	353 888	
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								17
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
			- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	46 583			
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I							WR		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
			- imposées au taux de 0 %					WH	
			- imposées au taux de 19 %					WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF		
	Pôle de compétitivité - (lignes CICE (art. 44 undecies))	L6	Société d'investissement immobilier cotée (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
	Zone franche urbaine TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		Z1	XG			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
TOTAL II							XH		
III. RÉSULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	XJ				
		déficit (II moins I)			901 506				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL	XL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XO				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	901 506				

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

SAS LAGRUA

DGFIP 2058 A 2017
Extension

[illegible]

Désignation de l'entreprise	SAS LAGRUA	Néant ☐ *
-----------------------------	------------	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	522 961
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	522 961
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	901 506
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	1 424 467

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	219 055
---	----	---------

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis A1. 2 du CGI*	ZV			ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X			8Y	
	8Z			9A	
	9B			9C	
Provisions pour dépréciation *					
	9D			9E	
	9F			9G	
	9H			9J	
Charges à payer					
Contribution sociale de solidarité	9K	58 064		9L	60 298
Taxe surfaces commerciales	9M	277 121		9N	283 364
Effort construction	9P	18 511		9R	18 582
Taxe véhicules de sociétés	9S	192		9T	192
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	353 888		YO	362 436
		↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2017

Désignation de l'entreprise : <u>SAS IAGRUA</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(676 305)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(2 023 394)		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
TOTAL I		ØF	(2 699 699)	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	(2 699 699)		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	385 580			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 1 992 417						XQ	1 992 417			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	88 099			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	132 781			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	1 979 450			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZI	4 578 326			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	226 969			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	452 388			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	679 357			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	6 576 816			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	6 082 077			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *						ØZ	4 113 648			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 3 handicapés) : 1 2						YP	171			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	2,00 %			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA						Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238

bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA

Néant ☒ *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 % .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) .

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) .

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LAGRUA</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E-SD 2017

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016		Durée en nombre de mois		1 2																		
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :																						
SIREN :		Dénomination :																				
I - Production de l'entreprise																						
Ventes de marchandises	OA	46 184 143																				
Production vendue - Biens	OB	7 926 270																				
Production vendue - Services	OC	566 454																				
Production stockée	OD																					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE																					
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF																					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	7 068																				
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	57 260																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT																					
TOTAL 1		OM	54 741 195																			
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																						
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	37 215 865																				
Variation de stocks (marchandises)	OO	601 213																				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	5 581 504																				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	4 526																				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	2 940 037																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU																					
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	11 846																				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY																					
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ																					
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9																					
TOTAL 2		OJ	46 354 991																			
III - Valeur ajoutée produite																						
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	8 386 204																	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises																						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°S1329-AC-SD et 1329-DE/J)		SA	8 386 204																			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																						
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X																			
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	54 741 195																			
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	6	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	6
Date de cessation	HR			/			/								/							
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																						
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																						

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 7 5 1 4 6 8 6 1 2 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LAGRUA

ADRESSE (voie) CHEMIN LAGRUA

CODE POSTAL 33260 VILLE LA TESTE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1250100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.S. Dénomination ITM ALIMENTAIRE SUD OUEST

N° SIREN (si société établie en France) 452534241 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1250099

Adresse : N° 24 Voie RUE AUGUSTE CHABRIERES

Code Postal 75015 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions 0

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

7 5 1 4 6 8 6 1 2 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS LAGRUA

ADRESSE (voie)

CHEMIN LAGRUA

CODE POSTAL

33260

VILLE

LA TESTE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays

LAGRUA
Société par actions simplifiée au capital de 9 750 780 euros
Siège social : Chemin Lagrua - 33260 LA TESTE DE BUCH
751 468 612 RCS BORDEAUX

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 691 745 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	691 745 euros
------------------------------	----------------------

En totalité au compte "report à nouveau"	-691 745 euros
S'élevant ainsi à -3 391 444 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



S.A.S. LAGRUA

Chemin de Lagrua
33260 LA TESTE DE BUCH

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Ce rapport contient 15 pages

S.A.S. LAGRUA

Siège social : Chemin de Lagrua

33260 LA TESTE DE BUCH

Capital social : € 12 501 000

Rapport du Commissaire aux comptes **sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée LAGRUA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante : en application de la loi, nous vous signalons qu'il n'est pas fait mention de la décomposition, à la clôture de l'exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D. 441-4.

Fait à BILLERE, le 15 juin 2017

Pour la SARL Cabinet Francis Cazaban Associés,



Francis CÁZABAN
Commissaire aux comptes

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		1 167	1 167			905	0,00
Fonds commercial		11 229 678	2 380 000	8 849 678	45,45	8 849 678	41,19
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions		3 351 033	1 499 030	1 852 003	9,51	2 215 472	10,31
Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 261 936	1 456 039	805 897	4,14	1 196 699	5,57
Autres immobilisations corporelles		1 126 786	608 361	518 425	2,66	629 679	2,93
Immobilisations en cours		19 709		19 709	0,10	11 008	0,05
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		313 152		313 152	1,61	313 152	1,46
TOTAL (I)		18 303 461	5 944 597	12 358 864	63,48	13 216 592	61,51
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		22 028		22 028	0,11	25 531	0,12
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises		3 943 756	409 708	3 534 048	18,15	4 455 532	20,74
Avances & acomptes versés sur commandes		83 371		83 371	0,43	50 843	0,24
Clients et comptes rattachés		276 566	24 541	252 024	1,29	237 885	1,11
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel		1 782		1 782	0,01	472	0,00
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		251 511		251 511	1,29	279 546	1,30
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		211 532		211 532	1,09	204 510	0,95
. Autres		1 123 738		1 123 738	5,77	1 007 443	4,69
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		13 604		13 604	0,07	171 669	0,80
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		1 083 119		1 083 119	5,56	1 277 528	5,95
Charges constatées d'avance		534 378		534 378	2,74	558 443	2,60
TOTAL (II)		7 545 385	434 250	7 111 135	36,52	8 269 400	38,49
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		25 848 846	6 378 847	19 469 998	100,00	21 485 992	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 12 501 000)	12 501 000	12 501 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	64,21	58,18
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 699 699	-676 305
	-13,86	-3,14
Résultat de l'exercice	-691 745	-2 023 394
	-3,54	-9,41
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	9 109 556	9 801 301
	46,79	45,62
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	3 556 051	4 153 778
. Découverts, concours bancaires	60 063	75 756
	18,26	19,33
	0,31	0,35
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	242 236	832 169
	1,24	3,87
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	967	1 448
	0,00	0,01
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 957 144	4 894 196
	25,46	22,78
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	270 290	278 403
. Organismes sociaux	604 793	767 563
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées	92 323	74 533
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	444 668	489 056
	2,28	2,28
Autres dettes	91 382	71 611
	0,47	0,33
Instruments de trésorerie	40 526	40 080
	0,21	0,19
Produits constatés d'avance		6 100
		0,03
TOTAL(IV)	10 360 443	11 684 692
	53,21	54,38
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	19 469 998	21 485 992
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	46 184 143		46 184 143	84,47	47 556 799	84,50	-1 372 656		-2,88	
Production vendue biens	7 926 270		7 926 270	14,50	8 123 948	14,44	-197 678		-2,42	
Production vendue services	566 454		566 454	1,04	596 755	1,06	-30 301		-5,07	
Chiffres d'Affaires Nets	54 676 866		54 676 866	100,00	56 277 502	100,00	-1 600 636		-2,83	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			213 081	0,39	161 601	0,29	51 480		31,86	
Autres produits			7 068	0,01	8 888	0,02	-1 820		-20,47	
Total des produits d'exploitation (I)			54 897 016	100,40	56 447 991	100,30	-1 550 975		-2,74	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			37 215 865	68,07	39 173 069	69,61	-1 957 204		-4,99	
Variation de stock (marchandises)			601 213	1,10	-342 175	-0,60	943 388		275,70	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 581 504	10,21	5 650 220	10,04	-68 716		-1,21	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			4 526	0,01	-1 243	0,00	5 769		464,12	
Autres achats et charges externes			4 578 326	8,37	4 552 948	8,09	25 378		0,56	
Impôts, taxes et versements assimilés			679 357	1,24	689 767	1,23	-10 410		-1,50	
Salaires et traitements			4 254 292	7,78	4 136 648	7,35	117 644		2,84	
Charges sociales			1 406 429	2,57	1 406 395	2,50	34		0,00	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			925 981	1,69	930 886	1,65	-4 905		-0,52	
Dotations aux provisions sur immobilisations					2 380 000	4,23	-2 380 000		-100,00	
Dotations aux provisions sur actif circulant			422 097	0,77	107 725	0,19	314 372		291,83	
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			11 846	0,02	27 303	0,05	-15 457		-56,60	
Total des charges d'exploitation (II)			55 681 436	101,84	58 711 543	104,33	-3 030 107		-5,15	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-784 420	-1,42	-2 263 552	-4,01	1 479 132		65,35	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			19 166	0,04	10 641	0,02	8 525		80,11	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			19 166	0,04	10 641	0,02	8 525		80,11	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			121 497	0,22	150 744	0,27	-29 247		-19,39	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			121 497	0,22	150 744	0,27	-29 247		-19,39	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-102 332	-0,18	-140 102	-0,24	37 770		26,96	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-886 752	-1,61	-2 403 654	-4,26	1 516 902		63,11	

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

SAS LAGRUA

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 740	0,03	150 043	0,27	-136 303	-90,83
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 292	0,00			1 292	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	15 032	0,03	150 043	0,27	-135 011	-89,97
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	71 537	0,13	49 329	0,09	22 208	45,02
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	71 537	0,13	49 329	0,09	22 208	45,02
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-56 505	-0,09	100 714	0,18	-157 219	-156,09
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-251 511	-0,45	-279 546	-0,49	28 035	10,03
Total des Produits (I+III+V+VII)	54 931 213	100,47	56 608 676	100,59	-1 677 463	-2,95
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	55 622 959	101,73	58 632 070	104,18	-3 009 111	-5,12
RÉSULTAT NET	-691 745 <i>Perte</i>	-1,26	-2 023 394 <i>Perte</i>	-3,59	1 331 649	65,81
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

C.F.C.A.
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
 8, rue Faraday - B.P. 363
 64146 Billère Cedex
 Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 19 469 998,34 E.

Le résultat net comptable est une perte de 691 745,37 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/04/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

C.F.C.A

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél. : 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution de l'impôt société

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

-diminution de l'impôt société pour 220 105 euros,

-créance sur l'état :

2013: 170 216 euros

2014: 232 263 euros

2015: 224 273 euros

2016: 220 105 euros

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement ,
- de formation et de recrutement

La société ne satisfaisant pas aux critères définis pour être une PME au sens communautaire, le CICE des exercices 2013 2014 et 2015 n'ont pas été remboursés. Ces créances ne seront remboursables qu'à partir de la 4ème année suivant celle au titre de laquelle elles sont constatées.

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P 363
64146 Billère Cedex
Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 11 229 678 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	11 229 678	2 380 000	8 849 678	%
TOTAL	11 229 678	2 380 000	8 849 678	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 18 303 461 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	11 230 845			11 230 845
Immobilisations corporelles	6 691 226	68 240		6 759 464
Immobilisations financières	313 152			313 152
TOTAL	18 235 223	68 240		18 303 461

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 5 944 597 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 380 262	905		2 381 167
Immobilisations corporelles	2 638 368	925 076	14	3 563 430
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	5 018 630	925 981	14	5 944 597

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Brevets, licences logiciels	1 167	1 167	0	Non amortiss.
Fonds commercial	11 229 678	0	11 229 678	Non amortiss.
Agencement aménag bat	2 379 191	862 081	1 517 110	de 5 à 10 ans
Batiment sur sol d'autrui	971 842	636 949	334 893	de 2 à 12 ans
Matériel et outillages	2 227 676	1 440 160	787 516	Non amortiss.
Matériel station	13 380	1 390	11 990	5 ans
Matériel kiosque d'or	20 880	14 489	6 391	5 ans
Inst. générales et aménagt	1 002 391	512 447	489 944	Non amortiss.
Matériel de transport	15 452	11	15 441	Non amortiss.
Materiel et mobilier de bureau	35 385	25 614	9 770	de 1 à 6 ans
Materiel informatique	73 559	70 289	3 270	Non amortiss.
Immobilisations en cours	19 709	0	19 709	Non amortiss.
TOTAL	17 990 309	3 564 597	14 425 711	

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 2 712 658 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	313 152		313 152
Actif circulant & charges d'avance	2 399 506	2 399 506	
TOTAL	2 712 658	2 399 506	313 152

3.4 - Provisions pour dépréciation = 434 250 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	90 461	409 708	90 461		409 708
Comptes de tiers	17 264	12 388	5 111		24 541
Comptes financiers					
Total	107 725	422 096	95 572		434 250

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 256 493 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	40 957
Autres créances	215 270
Disponibilités	266
TOTAL	256 493

3.6 - Charges constatées d'avance = 534 378 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3.7 - Informations complémentaires sur le bilan actif

Dans le cadre de la première application du règlement N° 2015-06 du 23/11/15 modifiant le règlement N°2014-03 de l'ANC relatif au Plan Comptable Général, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation qui a fait ressortir que la valeur nette comptable du fonds commercial est inférieure à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. Aussi, aucune dépréciation complémentaire n'a été constatée en comptabilité sur cet exercice.

C.F.C.A.
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 12 501 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1250100	10,00	12 501 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1250100	10,00	12 501 000

4.2 - Etat des dettes = 10 359 476 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 616 114	686 472	2 372 287	557 355
Dettes financières diverses	242 236	242 236		
Fournisseurs	4 957 144	4 957 144		
Dettes fiscales & sociales	1 412 074	1 412 074		
Dettes sur immobilisations	91 382	91 382		
Autres dettes	40 526	40 526		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	10 359 476	7 429 834	2 372 287	557 355

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 1 341 682 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	17 340
Emprunts & dettes financières div.	10 875
Fournisseurs	511 612
Dettes fiscales & sociales	801 855
Autres dettes	
TOTAL	1 341 682

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
 8, rue Faraday - B.P. 363
 64146 Billère Cedex
 Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 54 676 866 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	46 617 761	85,26 %
Ventes de produits finis	7 895 347	14,44 %
Ventes de produits résiduels	30 923	0,06 %
Prestations de services	99 477	0,18 %
Produits des activités annexes	466 977	0,85 %
Rabais, remises & ristournes accord.	-433 618	-0,79 %
TOTAL	54 676 866	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

C.F.C.A.
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	15 978
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	15 978

6.2 - Engagements donnés = 302 347 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	302 347
TOTAL	302 347

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P 363
64146 Billère Cedex
Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 256 493 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	40 957
Factures à établir clients(41800000)	40 957
Autres créances :	215 270
R.r.r.o. à recevoir(40981000)	160 834
Avoirs à rec. autres fourn. mar.(40987300)	29 756
Avoirs à rec. fourn. frais gén. (40987500)	4 390
Etat, produits à recevoir(44870000)	6 128
Divers produits à recevoir(46870000)	14 162
Disponibilités :	266
Intérêts courus sur gie(50880000)	266
TOTAL	256 493

8.2 - Charges constatées d'avance = 534 378 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	534 378
TOTAL	534 378

8.3 - Charges à payer = 1 341 682 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	17 340
Intérêts courus/empr. éts de crédit(16884000)	15 716
Intérêts courus à payer (51860000)	1 624
Emprunts & dettes financières diverses :	10 875
Intérêts à payer comptes courant(45586000)	10 875
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	511 612
Fact à rec. autres fourn. mar.(40813000)	18 307
Fact à rec. fourn. frais gén. (40815000)	493 305
Dettes fiscales et sociales :	801 855
Provision pour congés payés(42820000)	162 263
Provision prime objectif(42830002)	84 590
Autres charges de person. à payer(42864000)	5 389
Prov. jours rtt(42864003)	4 913
Prov. heures récupérables(42864004)	4 373
Org. sociaux congés payés(43820000)	56 792
Organ. sociaux, charges à payer(43860000)	39 916
Etat, charges à payer(44860000)	443 620
TOTAL	1 341 682

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 13 60